

Croissance qualitative

Objekttyp: **Group**

Zeitschrift: **Domaine public**

Band (Jahr): **25 (1988)**

Heft 911

PDF erstellt am: **15.05.2024**

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Inhalten der Zeitschriften. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern.

Die auf der Plattform e-periodica veröffentlichten Dokumente stehen für nicht-kommerzielle Zwecke in Lehre und Forschung sowie für die private Nutzung frei zur Verfügung. Einzelne Dateien oder Ausdrucke aus diesem Angebot können zusammen mit diesen Nutzungsbedingungen und den korrekten Herkunftsbezeichnungen weitergegeben werden.

Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Die systematische Speicherung von Teilen des elektronischen Angebots auf anderen Servern bedarf ebenfalls des schriftlichen Einverständnisses der Rechteinhaber.

Haftungsausschluss

Alle Angaben erfolgen ohne Gewähr für Vollständigkeit oder Richtigkeit. Es wird keine Haftung übernommen für Schäden durch die Verwendung von Informationen aus diesem Online-Angebot oder durch das Fehlen von Informationen. Dies gilt auch für Inhalte Dritter, die über dieses Angebot zugänglich sind.

C'est quoi, au juste ?

(jd) A l'ouverture de la session parlementaire, le Conseil national a donc débattu du programme de législature présenté par le gouvernement. On a largement discuté de la croissance qualitative. Normal puisque le Conseil fédéral affirme que l'idée centrale qui sous-tend son programme, c'est précisément la croissance qualitative.

Pourtant, à l'issue du débat, on n'oserait pas prétendre que le consensus règne sur le contenu de cette notion. Si l'apparition de ce terme dans le propos gouvernemental marque une prise de conscience de la réflexion nécessaire sur le sens du développement économique et social, elle a plus valeur symbolique qu'elle ne traduit une volonté politique cohérente et opérationnelle. Dans le vocabulaire des partis, la croissance qualitative est un concept hâtivement adopté — qui, dans une société où l'on perçoit chaque jour plus concrètement les effets négatifs de l'abondance, ne prône pas la qualité? — mais sous le vocabulaire nouveau on sent encore les options anciennes.

Histoire ancienne

Le Conseil fédéral définit la croissance qualitative comme l'amélioration durable de la qualité de la vie et de l'environnement par stabilisation ou même réduction de l'usage des ressources non-renouvelables et des nuisances affectant l'environnement. Il emprunte d'ailleurs cette définition au rapport d'une commission d'experts mandatée par lui pour étudier le passage d'une croissance quantitative à une croissance plus qualitative. Un rapport demandé par voie de postulat en 1980 déjà. Une histoire ancienne.

Une lecture attentive du programme de législature permet de préciser quelque peu le propos. Il s'agit, dit le Conseil fédéral, de dépasser l'opposition croissance-stabilisation. La croissance qualitative est sélective: elle implique des restrictions dans certains domaines, des développements dans d'autres. Elle vise à dissocier croissance économique d'une part, nuisances et augmentation de la consommation énergétique d'autre part. Enfin la croissance qualitative exige une conception politique d'en-

semble, une action globale qui prennent en compte la multiplicité des problèmes. La difficulté, admet le Conseil fédéral, réside dans la mesure de cette croissance d'un type nouveau.

Lors du débat parlementaire, les orateurs se sont tous reconnus dans l'exigence de la croissance qualitative. Mais à droite on insiste sur la nécessité de poursuivre la croissance économique, seule à même de financer une politique

Opinions divergentes

Déjà dans la concrétisation, les opinions divergent quant à la notion de qualité. Au moment même où le Conseil national menait ce débat de fond, une majorité du Conseil des Etats donnait la priorité à la défense des principes — droit de propriété, liberté des contrats — sur la qualité de vie des locataires dont le logement représente un besoin fondamental et un lieu de vie, donc une sécurité qu'il s'agit de garantir.

efficace de protection de l'environnement, alors qu'à gauche et chez les Verts on aimerait voir le Conseil fédéral concrétiser mieux son intention. Ce dernier, par la voix d'Otto Stich, poursuit son exercice d'équilibre non exempt d'ambiguïté: une certaine croissance est nécessaire pour résoudre les problèmes auxquels nous sommes confrontés, mais surtout il s'agit de promouvoir une croissance d'un «autre ordre»: amélioration de l'environnement naturel, social et culturel, développement de l'égalité des chances et de l'épanouissement dans le travail.

Le président de la Confédération a reconnu que le PNB n'est pas un indicateur adéquat pour mesurer le progrès du bien-être individuel et social (cf DP 907, *La croissance qui appauvrit*). Plus le revenu national augmente, moins il informe sur la qualité de la vie; lorsque les besoins élémentaires sont satisfaits, les besoins immatériels prennent plus d'importance mais ils ne sont pas directement liés à la production et à la consommation de biens économiques.

Evaluer l'action de l'Etat sur l'environnement

Cette recherche de nouveaux indicateurs pourrait s'effectuer d'abord au niveau local, où les données sont plus facilement accessibles. Un député écologiste genevois a déposé une motion demandant au Conseil d'Etat de présenter périodiquement un bilan écologique et social du canton. Il s'agit de pallier les lacunes des traditionnels rapports de gestion qui ne permettent pas de saisir de manière cohérente et globale les effets de l'action de l'Etat sur l'environnement naturel et la qualité de la vie de la population. Signalons que la ville de St-Gall a élaboré un modèle de comptabilité écologique et que Berne et Zurich en préparent également un. ■

En dépit de

(pi) Les libéraux vaudois ont décidé, on le sait, de ne pas présenter de candidat à la succession de Raymond Jundod au Conseil d'Etat. Les délégués ont toutefois accepté de soutenir le radical Jacques Martin qui, selon un communiqué, *en dépit de son penchant écologiste, possède la stature d'un conseiller d'Etat*.

Il est vrai que Jacques Martin appartient à l'aile du parti radical la plus éloignée des libéraux. Ces derniers peuvent se consoler avec Philippe Pidoux qui, en dépit de son appartenance au Parti radical, est un libéral dans l'âme. Celui-ci compensera celui-là.